

Merci à vous toutes et à vous tous pour votre présence à ces vœux de l'équipe municipale aux habitants de la commune. Les objectifs de cette manifestation sont multiples. Présenter et échanger les vœux en ce début d'année, donner de l'information sur la vie municipale et en débattre avec vous, et enfin passer un moment de convivialité, de rencontre et d'échange autour du verre de l'amitié.

Alors, d'abord les vœux. Je vous souhaite à toutes et à tous en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale présente à mes côtés une belle, bonne, heureuse année 2019 : santé, joie, bonheur, amour, argent, paix, réussite dans les projets.... Que l'année 2019 soit faite de beaucoup de Grands et de Petits Bonheurs !

Ensuite, alors, quelques mots sur les dossiers municipaux. Dans un souci de ne pas être trop indigeste, je ne présenterai que quelques chiffres du budget ainsi que les principales réalisations de 2018. Néanmoins, je rappelle que pour l'information due et nécessaire, tous les comptes rendus des réunions des conseils municipaux, les ordres du jour, les documents de travail, les délibérations, ... sont en ligne sur le site de la commune www.villers-les-luxeuil.com, ce qui permet l'information complète de tous ceux qui le souhaitent.

Quelques mots de contexte et notamment de contexte financier en 2018. Lors de mes vœux l'an passé, mon optimisme naturel encouragé par quelques signes de reprise sur l'Economie et l'Emploi m'avaient poussé vers des vœux très positifs pour 2018. Vu depuis Villers, cela s'est confirmé même si le mouvement social de la fin de l'année vient, au niveau national, contredire cette impression. Après 3 ans de baisse, les dotations de l'ETAT sont stabilisées, nous continuons d'accorder des permis de construire, plusieurs maisons vides ont trouvé preneur. Nous avons accueilli plusieurs familles nouvelles. Certaines sont présentes ce soir, je leur réitère mes souhaits de bienvenue.

Quelques chiffres : En 2012, 2 PC. En 2013, 2014 et 2015 aucun PC. En 2016, 1 PC. En 2017, 5 PC. En 2018, 6 PC.

De même pour le recensement, il se fait tous les 5 ans et l'effet est lissé sur la période. Notre population a baissé entre 2010 et 2015, donc elle va diminuer progressivement jusqu'en 2020. (358 en 2015 – 352 en 2016 – 339 en 2017 – 329 en 2018). C'est la population DGF. Elle est légèrement supérieure à la population INSEE.

Quelques repères financiers :

Le budget de fonctionnement est serré au maximum à 146 451€.

Les principales dépenses sont :

- 22 949€ pour les charges à caractère général à savoir l'électricité et l'éclairage public, les assurances, la maintenance, le téléphone, internet, l'affranchissement, l'entretien des bâtiments, le carburant, les fournitures administratives et d'entretien.
- 39 038 € de charges de personnel : secrétariat de mairie, employé municipal
- 54 640 € de charges de gestion courante : c'est notre participation au fonctionnement du groupe scolaire, du SDIS, du CCAS et du SIEB notamment.
- quelques autres comptes complètent le budget comme les dotations aux amortissements et les intérêts des emprunts.

Le total des dépenses du budget de fonctionnement en 2018 est de 146 451 € couvert par des recettes de fonctionnement de 155 160 €.

Pour l'essentiel, ces recettes sont le produit de l'impôt (96 007€) et des dotations de l'Etat (25 828 €)

Par ailleurs, au niveau budgétaire, nous avons un budget spécifique pour la sylviculture auquel les élus sont très attentifs car la forêt assure une partie importante des finances de la commune. D'une part les ventes de bois sous contrôle de l'ONF qui assurent les recettes et d'autre part les travaux nécessaires pour le renouvellement de la forêt pour les générations futures. Je rappelle toujours qu'il faut 160 ans pour faire un beau chêne !!! Dans ce contexte, on ne prélève jamais plus qu'on ne doit ! Les excédents de ce budget financent l'investissement de l'année N+1.

En 2018 : Dépenses : 25 021€ et Recettes : 92 412€

L'autre partie du budget est la section d'investissement. Les recettes proviennent des excédents du budget de fonctionnement auxquels s'ajoutent les subventions. Les élus arrêtent le programme en fonction des disponibilités

financières de l'année. En 2018 : 161 151 € avec un taux moyen de subvention de 50 %.

La Commune a acheté la Grange appelée Maison Roger BRICLER située au centre de la commune.

Coût de l'opération : 5 642,48 €

L'objectif est de conserver et restaurer de l'habitat ancien au cœur du village alors que la commune a tendance à s'étendre à la périphérie avec les lotissements et constructions neuves.

Plusieurs bâtiments anciens mériteraient une restauration, d'autres une démolition.

L'idée, avec ce dossier, est que la commune montre l'exemple de ce qui pourrait être fait même si nous ne sommes pas directement dans notre compétence, l'immobilier étant plutôt dans le champ de l'initiative privée.

Les contacts sont pris avec l'ABF et l'office Habitat 70. Les premières discussions et esquisses laissent supposer un dossier lourd et coûteux. Aucune urgence sur ce projet mais l'habitat du village reste un point d'attention.

Voirie : Chaque année on fait des travaux de voirie en investissement mais aussi en fonctionnement : l'entretien des bords de route avec les fossés, le fauchage voire par endroits du gyrobroyage.

*La RD 140 a été refaite en partenariat avec le Département de l'Aire de jeux jusqu'au cœur du village. Reprofilage de la chaussée, Grave émulsion puis ECF. La commune a réalisé un aménagement avec pose de bordures de trottoirs pour la sécurité et la gestion des eaux de pluie.

Du renouvellement de chaussée et du marquage au sol RD 140 à Lallevaux, l'intersection avec la RD 6 et le carrefour RD142.

*Sur les voies communales :

Enrobé sur toute la longueur de la rue du Faubourg du carrefour de la Fontaine du centre jusqu'à la sortie côté EHUNS. C'est la première expérience d'enrobé sur la commune. C'est plus cher mais d'une meilleure qualité et durabilité. A vérifier à l'usage.

Comme chaque année du PAT (bouchage de trous) en divers points de la commune (route d'Ehuns, de Velorcey et d'Abelcourt).

Poursuite également de la réfection des trottoirs, là aussi en enrobé, du centre du village jusqu'à la rue de bois d'Ard. Une convention financière a été signée avec certains propriétaires pour étendre le revêtement en enrobé jusqu'à l'entrée de leur propriété.

Le coût total des travaux de voirie est de 60 964 € avec en subvention AD pour 5 747 €, amendes de police pour 3 793 € et la participation des particuliers pour 3 666 €.

Travaux sur l'Eglise suite à la tempête du 3 janvier. Une descente de chéneaux a été arrachée et quelques tuiles cassées. Les travaux ont été réalisés par Christian JARJAVAL. Pour 8 800 € avec en prime une petite inspection, un nettoyage des chéneaux et l'enlèvement des appareillages anciens d'Ozone par Christian qui avait loué une nacelle pour l'occasion. L'assurance nous a remboursé 5 200 €.

L'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et internet au cœur du village a été réalisé en 2017. Terminés en octobre pour l'essentiel.

Mais ces travaux n'ont été réceptionnés définitivement qu'en mars 2018 avec le bilan technique et financier. Dossier cher : 280 000 € HT, 330 000 € TTC, Subvention 54% du montant HT, Participation de la commune 139 559 €, payé en octobre 32 432,33 €.

Ce dossier n'est pas encore financièrement soldé. On attend la facture donc on en parlera encore en 2020 !!!!!

En complément de ces travaux avec pose de candélabres alimentés par des lampes LED et un dispositif d'abaissement de la puissance en milieu de nuit, le reste de l'éclairage public a été complété par la pose de nouvelles lampes. 2 au quartier de Lallevaux pour accompagner les nouvelles constructions. 2 à la sortie du village côté Mailleroncourt pour améliorer la sécurité. Enfin,

l'ensemble des lampes (41) ont été équipées en LED. On passe de 150W à 40W et la nuit on abaisse la puissance à 20% seulement.

Le coût de ces dispositifs est de 32 432 € pour le SIED70 et 17 046 € pour Alain FERRANT. Je rappelle qu'ils sont bien subventionnés puisque nous attendons respectivement 13 986 € et 11 663 € de subvention TEPCV (traduire : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).

En complément de l'aménagement- embellissement du cœur de village réalisé en 2017, les travaux ont été poursuivis. J'ai déjà évoqué les trottoirs en enrobé mais je pense ici à la poursuite du fleurissement en différents points de la commune ainsi qu'à l'installation de mobilier urbain, notamment deux bancs et une poubelle et des potelets Place de la Madeleine.

Le solde des travaux 2017 et ces équipements ont été réglés en 2018 pour la somme de 8 739,60 €.

La subvention de l'Etat sur l'ensemble du dossier d'aménagement est de 30% en DETR.

Le bâtiment de la Mairie a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années avec l'aménagement des abords et l'accessibilité. Ce travail a été poursuivi en 2018.

- L'ensemble des fenêtres et des volets ont été changés sur les deux niveaux du bâtiment
Les travaux ont été réalisés cet été par l'Entreprise PERSONENI pour un coût total de 27 376,32 € et une subvention attendue de 14 246,37 € toujours TEPCV.
- Le Secrétariat de Mairie nécessitait un rajeunissement. C'est chose faite !

Les sols, murs et plafond ont été rénovés par l'Entreprise d'insertion DEBAT de Luxeuil pour 9 989 €.

La reprise de l'installation électrique, de l'alimentation internet, de l'éclairage en faux-plafond et des convecteurs a été fait par l'entreprise Alain FERRANT de Meurcourt pour 3 484 €

Le nouveau mobilier a été acheté chez JM BUREAU pour 3 924 € et chez Manutan pour 2 125 €.

L'ensemble de ce dossier est éligible à une subvention de 40 % de l'ETAT au titre de la DETR.

Avec cette restauration, un important travail d'archivage et de classement est en cours.

Je vous invite à venir visiter ce nouvel Espace d'accueil à la Mairie.

Je veux encore cette année parler d'un dossier très important pour la commune : l'Aménagement Foncier.

Le plan du parcellaire actuel est parlant. La surface moyenne d'une parcelle agricole est de 20 ares, celle d'une parcelle forestière est de 10 ares. Ce dossier va être encore long mais il avance. Il devra nous permettre de restructurer les parcelles pour améliorer les conditions de travail des exploitants, de réguler les déplacements agricoles dans le village, tant des animaux que des véhicules tout en préservant les installations et en améliorant leur fonctionnalité et aussi avec la préoccupation de conserver la diversité des paysages et du patrimoine naturel.

En mars 2018, la commission communale s'est réunie pour répondre aux questions posées lors de la première enquête publique sur le Périmètre de l'Aménagement. Ce périmètre est validé : tout le village à l'exception du cœur bâti et deux extensions l'une sur Abelcourt pour la continuité agricole et l'autre sur Velorcey pour des questions d'accès aux parcelles. Toutes les délibérations nécessaires ont été prises avec des avis favorables.

Dernièrement la sous-commission a parcouru pendant plusieurs jours le territoire de Villers pour procéder au classement des terres. Ce travail de connaisseurs s'est déroulé dans une ambiance sereine entre tous les participants. Chaque jour une quinzaine de personnes : Agriculteurs-exploitants, membres de la CCAF, Elus sous l'autorité et surtout les conseils du Géomètre Xavier DELPLANQUE.

Les prochaines réunions en 2019 : Présentation en sous-commission puis en réunion publique des propositions de classement et ensuite mise à l'Enquête publique.

Aménagements du Cœur du Village.

Les lignes électriques ont été enfouies, l'Espace » Mairie-Eglise-monument aux morts » a été aménagé esthétiquement, des parcelles verdoyantes, fleuries ou arborées ont été créées En cela on prépare l'après aménagement foncier et chacun voit ce qui pourra encore être fait demain. Ces futurs aménagements, on doit les imaginer ensemble. Ma vision idéale ou mon rêve fou, chacun fleurit, entretient devant chez lui !!! L'employé communal ne pourra pas tout faire et l'objectif n'est pas de multiplier le nombre d'emplois sur ce type de tâche ! Cela est dit et doit nourrir les discussions.

Je parlais de l'employé municipal. Patrick DAVAL a fait valoir ses droits à la retraite ce 31 décembre 2018 après 23 années passées à Villers. Nous avons organisé une petite manifestation à cette occasion.

Le successeur – peut-être !! – est Damien PICHARD. Il est en contrat pour 3 mois. Pour voir s'il convient. Il a commencé ce lundi. L'entretien des rues et espaces de la commune est l'objectif principal avec, par ailleurs le cimetière, l'aire de jeux et les abords de la salle de convivialité, le tour du lagunage, De quoi bien occuper !

Je parlais du cimetière intercommunal avec EHUNS. Cette année de sécheresse, on oublie que le printemps avait été très pluvieux. L'herbe et notamment la prêle avait beaucoup poussé. Une matinée citoyenne avait été nécessaire. Je remercie les participants. Cet automne, en accord avec EHUNS, nous avons eu recours à une entreprise agréée pour un traitement phytosanitaire plutôt efficace. Chacun a pu juger, Je pense qu'on renouvellera l'opération.

L'espace jardin du souvenir et le columbarium ont été complétés afin d'anticiper de nouvelles demandes.

Pour terminer quelques événements variés qui ont illustré la vie de la commune en 2018 :

- La visite de Monsieur le Sous-préfet
- Les activités à la salle de convivialité
- Le tour de Haute-Saône cycliste
- L'animation canine
- Les activités de l'ACL (la Fête, l'apéritif de l'été ...)
- La venue de Monsieur le Préfet

D'autres événements moins souriants :

- Le dimanche 30 septembre, les gens du voyage s'installent sur le stade et l'aire de jeux
- Un soir de conseil municipal, dans la nuit du 2 au 3 février, 26 arbres fruitiers sont sciés à la base du tronc dans le verger de Jean-Marie CHANSON. (Pour la deuxième fois : c'était déjà arrivé en 2004).

La bêtise ou la méchanceté n'ont pas de limite : déblais sauvages en forêt- P.A.V. – Par 2 fois, un arbre fraîchement planté a été volé (devant la mairie et Place de la Madeleine)

Quelques mots sur les activités des Associations :

- L'ACCA
- Le club des Anciens
- L'ACL

A METTRE DANS LE LIVRE DES RECORDS : 4 MARIAGES EN 2018 !!!

Pour conclure, je souhaite dire mes remerciements à l'équipe municipale toujours présente et volontaire, aux associations, à Fanny qui sait accueillir à la mairie avec le sourire. Pour finir, merci à vous, les habitants de Villers qui nous font confiance.

Encore une fois, meilleurs vœux 2019 !

2019, Une Année pleine de Grands et de Petits Bonheurs.